La mise en lumière du Pont de Savines ajournée

Le 17 décembre dernier, un coup d'arrêt, que nous espérons définitif, est porté au projet de la commune de Savines-le-Lac, d'éclairage du pont de la RN 94, traversant le lac de Serre-Ponçon sur près d'un kilomètre. Il avait été décidé, selon le maire impliqué, « de donner une impulsion emblématique sur cette réalisation qui enjambe le lac, en le dotant d'une mise en lumière, afin de symboliser de nuit, la liaison entre les deux rives... »

En septembre 2019, sidéré par la découverte de ce projet d'un autre âge, et monté sans aucune évaluation environnementale, le conseil d'administration de la SCIC Energies Collectives s'insurge contre cette perspective de gaspillage d'énergie et de fonds publics. Projet contraire à tous les efforts de ses sociétaires déployés pour mettre en œuvre la Transition écologique et à celui, financier (2millions d'€), des collectivités locales avec le SyMEnergie05, dédié à ce même enjeu des économies d'énergie sur l'éclairage. Le 10 octobre, la SAPN et FNE PACA appellées en renfort rejoignent Energies Collectives pour une conférence de presse devant le pont.

Coups médiatiques portés ; convocation des belligérants en mairie de Savines-le-Lac ; négociation avec la Préfecture pourvoyeuse des 30% de dotation accordés à ce projet global de 326 509€, et non moins signataire de la permission de voirie délivrée pour cette portion particulière de route nationale ; conclusions alarmantes du rapport d'expertise du GCP remis à la mairie sur la présence d'espèces de chauve-souris protégées dans la structure; intervention de la LPO en faveur des hirondelles nicheuses ; mise en demeure du maire par l'avocat des associations. Rien ne semble devoir faire changer de cap, les inconditionnels du projet.

Ironie du sort, et conjoncture nationale aidant, la Préfecture avait programmé une conférence de la MISEN. Le 11 décembre à Gap, elle réunit experts nationaux, élus, Services et ONG sur le sujet de la pollution lumineuse. Et le combat se poursuivant, l'affaire est relayée au niveau national. Le 16 décembre, la Préfecture enquêtée par le *Canard enchaîné* déclare, selon l'hebdomadaire « l'Etat n'a pas accordé de subvention pour le projet... ». Le lendemain, la part de dotation de l'Etat « disparaît des écrans de la Préfecture », le projet est ajourné.

Cet épisode, parmi tant d'autres, met ainsi en lumière combien la réponse aux urgences planétaires, aux enjeux du réchauffement climatiques et de l'effondrement de la biodiversité passe par changement de paradigmes. Une contreculture, par ailleurs naissante, pour entrainer le passé dans une transition salutaire, écologique et politique. Celle-ci ne peut être que l'expression de chacun et de tous, citoyens actifs, réunis dans notre complexité, par nos différences, nos compétences et nos efforts pour atteindre, en toute circonstance, une vision globale et partagée qui pousse vers des choix judicieux et sereins.

Energies Collectives : Société Coopérative d'intérêt Collectif - SyMEnergie05 : Syndicat Mixte.... - SAPN : Société Alpine de Protection de la Nature - FNE PACA : Fédération régionale France Nature Environnement Provence Alpes côte d'Azur - GCP : Groupe des Chiroptères de Provence - LPO : Ligue de Protection des Oiseaux - MISEN : Mission Interservices de l'Eau et de la Nature